



Carvillaise, Carvillais,

L'année 2022 est terminée depuis quelques jours.

Nous garderons le souvenir d'une année de grande sécheresse, conséquences d'une faible pluviométrie et des fortes chaleurs. Les réserves en eau atteignaient un seuil critique. Cela a valu au Bocage un arrêté préfectoral de situation de crise avec les restrictions restées en vigueur jusqu'à la mi-novembre. Les pluies de l'automne ont fort heureusement été bénéfiques pour remonter le niveau de nos barrages et des nappes phréatiques.

Cet épisode nous fait prendre conscience que l'eau est un bien précieux !

Sur le plan sanitaire, l'épidémie s'est atténuée malgré quelques vagues de reprise ; preuve que le virus est toujours présent. Restons donc tous vigilants et plus particulièrement les plus fragiles.

En 2022, les associations ont repris leurs activités, leurs rencontres... Je profite de ces quelques mots pour remercier les bénévoles qui se dévouent et donnent de leur temps pour animer Carville.

En 2023, l'adressage sera mis en place à Souleuvre en Bocage. Sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle, 726 noms de voies ou places ont été attribués sans aucun doublon.

Pour Carville, cela concerne 28 voies : 12 routes avec issues, 16 chemins sans issue. Conscient et soucieux des changements possibles pour certains Carvillais, le conseil communal a fait le choix de dénommer les 28 voies avec un nom de village existant.

Le moment venu, nous reviendrons vers vous pour communiquer la nouvelle adresse et vous remettre le numéro. La mairie reste à votre disposition pour vous apporter plus de renseignements.

Au début de cette nouvelle année, je m'associe aux élus communaux, aux membres du comité consultatif, au personnel communal pour vous présenter nos meilleurs vœux 2023.

Vœux de bonheur, de prospérité.

Vœux de santé pour chacune et chacun d'entre vous.

Vœux de paix dans ce monde où les conflits sont trop nombreux.

Bonne lecture et bonne année 2023.

André LEBIS
Maire délégué

EN BREF

Mairie

Le Bourg – CARVILLE
14350 Souleuvre en bocage
Tél 02 31 68 40 99
mairie.carville@orange.fr
En cas d'urgence :
André Lebis 06 83 11 69 52



Horaires d'ouverture :
Mardi de 14h à 18h
Jeudi de 8h30 à 11h30

Salle des fêtes

Pour un week-end : 200€ (165€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)
Pour un vin d'honneur : 90€ (75€ pour les habitants de Souleuvre en Bocage)
Pour la réservation, s'adresser à la mairie déléguée de Carville.



Etat Civil

Naissances



Apolline RENAULT GOULHOT le 16 janvier
Inaya FAUVEL le 18 janvier
Ludivine CATHERINE le 13 décembre

Mariages - Pacs



Lyonel CHANTREUIL et Lucie VERHEULE le 18 juin
Benjamin FAUCON et Elodie ANNE le 16 juillet
Michaël LEBRANCHU et Coralie PASQUETTE le 27 août

Décès



François PICARD le 03 mars
Thérèse DOUTÉ le 18 septembre
Pierre LACOUR le 17 décembre

Réunion du 29 mars 2022

1. Vente du presbytère (suite) : Après 2 expertises, des traces de mérule ont été retrouvées dans le bâtiment. Des négociations ont débouché sur un accord entre la commune et les nouveaux propriétaires.
2. Demande d'acquisition d'une route communale au Guillardet
3. Repas des anciens : décisions pour la date, le repas et l'animation.
4. Travaux d'aménagement : réflexions proposées concernant les routes à restaurer, mise aux normes de l'église, travaux à la petite école

Réunion du 6 septembre 2022

1. Répartition de la dotation locale
Comité des fêtes : 500€
Amicale des Aînés : 500€
2. Finalisation du repas des anciens : choix du traiteur/menu et de l'animation
3. Constat des travaux de voirie route de Crincelles et les Mortreux
4. Choix de nouvelles décorations de Noël pour le bourg de Carville.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ROUTIER RÉALISÉS

Restauration de la route joignant le calvaire de Béný-Bocage à Sainte-Marie-Laumont passant par le bourg de Carville (D81), par le Conseil départemental du Calvados.

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie officielle a eu lieu à la Ferrière Harang avec la délégation des porte-drapeaux, les maires délégués, les enfants de l'école, les Ateliers Musicaux de la Souleuvre (musiciens et chorale) et de très nombreux habitants de Souleuvre en Bocage.

Le dépôt de gerbe a ensuite été effectué à Carville avec une petite cérémonie autour du monument aux morts.



REPAS DES ANCIENS - 6 OCTOBRE 2022

Après avoir été privés durant 2 années pour cause de crise sanitaire, le repas des aînés de Carville a pu avoir lieu. Les nouveaux arrivants et doyens ont été mis à l'honneur.

Mention spéciale pour nos 2 doyennes Pierrette Lepileur et Arthuria Mahieu, nées à quelques jours d'écart. En l'absence de Jean Costil, Claude Hurel était notre doyen présent.

Chacun d'entre eux a reçu un cadeau.



A ce sujet, nous en profitons pour remercier nos jeunes Carvillais bénévoles pour avoir assuré le service du repas, pour leur gentillesse et leur sourire.



ILLUMINATIONS 2022

En 2022, la commune a souhaité étoffer ses illuminations de Noël par de nouvelles décorations moins énergivores. Les obligations de sobriété énergétique l'ont obligée à réduire l'amplitude horaire de l'allumage des illuminations, calquée sur l'éclairage public.

De plus, la « conférence des maires » de Souleuvre En Bocage a décidé que l'allumage était uniquement autorisé du 10 décembre 2022 au 3 janvier 2023.



CLUB DES ANCIENS

POULE AU BLANC DU 4 DÉCEMBRE

L'amicale des aînés renoue avec la tradition de la poule au blanc. Un moment de plaisir gustatif et amical pour chacun. Photo des membres de l'amicale et de Serge l'animateur du repas.

Tous les 15 jours, le jeudi après-midi, le club des aînés a repris ses activités diverses et variées.

Tous se retrouvent à la salle des fêtes de Carville et terminent la séance devant un goûter.

Si vous avez 60 ans et plus, vous serez les bienvenus dans le groupe.



Malgré la pandémie de Covid, la commune a repris quelques activités afin de permettre à chacun de renouer des liens sociaux bien mis à mal au cours de l'année passée.

COMITÉ DES FÊTES

FESTIVITÉS 2022

- Fête des voisins le 29 mai
Une quarantaine de Carvillais se sont retrouvés sous un chapiteau monté par le comité des fêtes pour passer un moment convivial entre voisins, chacun apportant sa contribution au repas.
- Méchoui le 24 juillet ;
- Belote et assemblée générale le 18 novembre ;

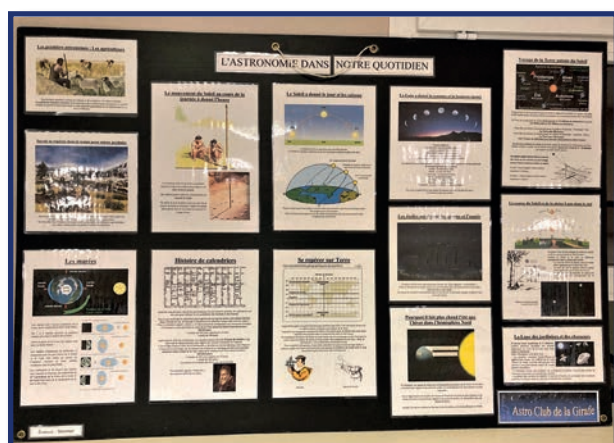
A VOS AGENDAS POUR 2023

Galette des rois : 15 janvier
Belote : 13 janvier - 10 février et 17 mars
Salon de l'agriculture : 4 mars
Tripes : 19 mars
Armada de Rouen : 10 juin
Méchoui : 23 juillet
Randonnée pédestre : 10 septembre
Belote et assemblée générale : 17 novembre

RANDONNÉE DES ÉTOILES LE 15 OCTOBRE 2022

Le 15 octobre à 20h, c'est une soixantaine de personnes qui se sont retrouvées à la salle des fêtes pour la randonnée organisée par l'ATVS et l'astroclub de « la Girafe ». Nous avons marché environ 3km, dans une nuit malheureusement sans étoiles mais éclairés par nos lampes et smartphones. Nous avons ensuite testé nos connaissances en matière d'astronomie grâce à un quizz d'une vingtaine de questions commenté par les animateurs. Tout le monde a été content de progresser. Il était ensuite nécessaire de se réconforter avec jus de fruits, cidre, boissons chaudes et brioches. Merci à l'ATVS d'avoir choisi Carville pour cette animation.

ATVS



D'HIER ET D'AUJOURD'HUI : LA GARE DE CARVILLE



Aujourd'hui, le train ne fréquente plus le monde rural. T.G.V. et trains rapides traversent la campagne mais ne s'arrêtent plus.

Il était pourtant très utile et a permis de développer toutes les régions de France dont la nôtre.

C'est le 30 août 1869 que le Conseil Général du Calvados décide enfin d'étoffer le réseau national du chemin de fer en établissant cinq lignes d'intérêt local.

L'un de ces projets consiste en la construction d'une nouvelle ligne entre Caen et Aunay-sur-Odon. En mars 1870 la concession de la ligne assortie d'une subvention de 1 216 000 francs (anciens) est votée. L'entrepreneur avance les fonds, mais le projet est ajourné du fait de la guerre franco-allemande de 1870.

Le 9 février 1879, le Conseil se montre très favorable à l'exécution la plus rapide possible du chemin de fer Villers-Aunay-Vire.

Ce n'est qu'en 1881 que la déclaration d'utilité publique sera signée.

Sur cette ligne Caen-Vire, douze arrêts seront aménagés Caen - Louvigny - Verson - Mondrainville - Noyers - Villers - Aunay-Saint-Georges - Jurques - Saint-Martin des Besaces - Guilberville - La Ferrière-Harang - Bénv-Bocage - Carville - La Graverie - Vire (voir schéma de ligne)

Le 2 juin 1881, le Conseil (réuni dès 7 h du matin !!!) réexamine la proposition de tracé du chemin de fer Caen-Saint-Lô-Vire et réitère sa demande d'octobre 1873 avec un argument supplémentaire de poids : l'arrêt de Parfouru n'occasionnerait aucun coût pour la compagnie de chemin de fer puisqu'un garde-barrière est de toute manière prévu au passage à niveau.

Sur cette ligne Caen-Vire, douze arrêts seront aménagés Caen - Louvigny - Verson - Mondrainville - Noyers - Villers - Aunay-Saint-Georges - Jurques - Saint-Martin des Besaces - Guilberville - La Ferrière-Harang - Bénv-Bocage - Carville - La Graverie - Vire

Deux arrêts permettront des correspondances :

- Guilberville vers Saint-Lô à partir de 1892
- Saint Martin des Besaces vers Balleroy par les chemins de fer du Calvados à partir de 1906

Enfin la gare de Jurques sera connectée par une voie étroite de 3 km à une mine de fer exploitée de 1895 à 1940.

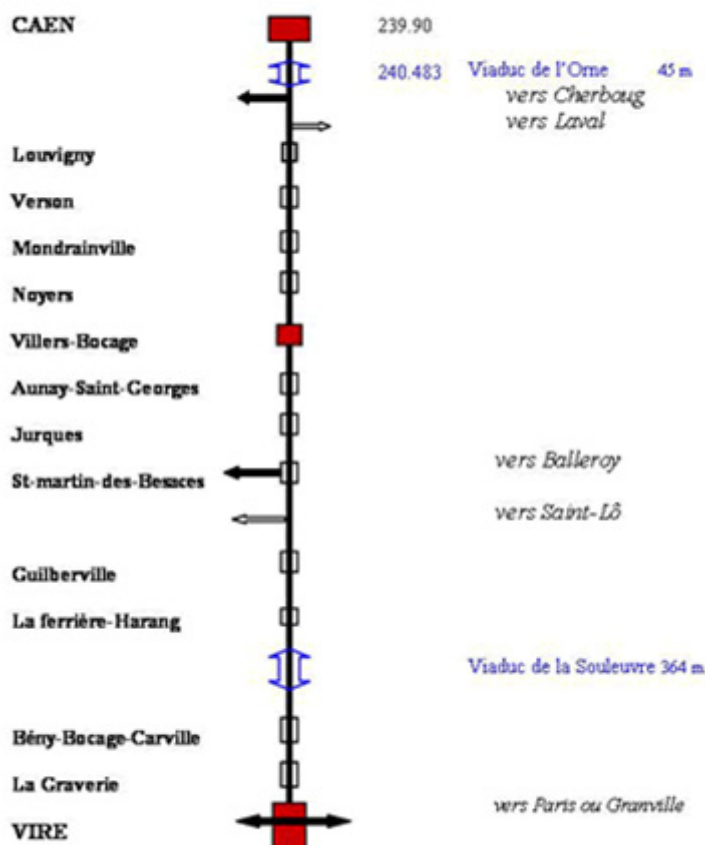
Les lignes de Vire à Saint-Lô et Vire à Caen, qui totalisaient 97 km, ont été ouvertes entre 1886 et 1892.

La ligne entre la gare de Caen et celle d'Aunay-St Georges est finalement ouverte le 20 août 1886 (section sur laquelle se situe Villers-Bocage)

Cette ligne sera prolongée d'un tronçon d'Aunay-St Georges à Vire, ouvert le 1er juillet 1891, et complétée par un tronçon de Guilberville à Saint-Lô, ouvert le 3 avril 1892.

Cette ligne a été fréquentée par de très nombreux passagers et a transporté beaucoup de tonnes de marchandises. Elle a permis à Carville l'essor de commerces divers et le développement d'accès et de routes. Les platanes bien taillés en carré plus que centenaires de la route Gare de Carville -Bény en sont encore les vestiges historiques.

Schéma de ligne



Vire à Caen par Aunay						
	matin	matin	matin	soir	soir	
VIRE.....dép.	5 30	7 35	11 34	3 4	5 54	
La Graverie.....	5 42	7 47	11 46	3 16	6 3	
Bény-Bocage.....	5 53	7 58	11 57	3 26	6 13	
La Ferrière.....	6 4	8 9	12 7	3 35	6 23	
Guilberville.. { arr.	6 13	8 18	12 15	3 43	6 32	
{ dép.	6 20	8 30	12 23	3 45	6 42	
La Besace.....	6 34	8 44	12 48	3 55	6 57	
Jurques.....	6 50	9 »	1 16	4 10	7 12	
Aunay-St-Georges...	7 4	9 16	1 47	4 22	7 26	
Villers-Bocage.....	7 19	9 40	2 16	4 33	7 42	
CAEN.....arr.	8 6	10 41	3 46	5 13	8 22	

Caen à Vire par Aunay						
	matin	matin	matin	soir	soir	
CAEN.....dép.	5 11		11 20	1 58	5 20	
Villers-Bocage.....	5 56		12 5	3 2	6 13	
Aunay-St-Georges...	6 40		12 19	3 20	6 28	
Jurques.....	6 20		12 28	3 32	6 39	
La Besace.....	6 33		12 41	3 56	6 54	
Guilberville.. { arr.	6 40		12 48	4 5	7 1	
{ dép.	6 45	8 42	12 56	4 8	7 11	
La Ferrière.....	6 52	8 54	1 4	4 17	7 21	
Bény-Bocage.....	7 2	9 14	1 13	4 29	7 32	
La Graverie.....	7 11	9 36	1 22	4 41	7 42	
VIRE.....arr.	7 21	9 52	1 32	4 54	7 55	

PRIX DES PLACES						
DE						
Vire aux gares ci-après						
	VOYAGE SIMPLE			ALLER ET RETOUR		
	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
Paris.....	30 45	20 60	13 45	45 65	32 90	21 45
Laigle.....	14 65	9 85	6 40	21 85	15 70	10 25
Argentan.....	8 40	5 65	3 70	12 60	9 05	5 90
Ecouché.....	7 30	4 90	3 20	10 90	7 85	5 15
Briouze.....	5 15	3 50	2 25	7 75	5 55	3 65
Messei.....	3 80	2 55	1 70	5 70	4 10	2 70
Fiers.....	3 25	2 20	1 45	4 85	3 50	2 30
Montsecret.....	2 »	1 35	90 3 »	2 20	1 40	1 10
Viessoix.....	1 25	» 85	» 55	1 85	1 35	» 85
Clinchamps.....	1 »	» 70	» 45	1 50	1 10	» 70
Saint-Sever.....	1 55	1 05	» 70	2 35	1 70	1 10
Villedieu.....	3 15	2 10	1 40	4 70	3 40	2 20
Granville.....	6 40	4 30	2 80	9 60	6 90	4 50
Condé-sur-N.....	3 80	2 55	1 70	5 70	4 10	2 70
Caen par Fiers.....	8 40	5 65	3 70	12 70	9 05	5 90
La Graverie.....	» 80	» 55	» 35	1 20	» 85	» 55
Bény-Bocage.....	1 45	1 »	» 65	2 20	1 55	1 05
La Ferrière-H.....	2 »	1 35	» 90	3 »	2 20	1 40
Guilberville.....	2 45	1 65	1 10	3 »	2 65	1 75
La Besace.....	3 »	2 05	1 35	4 55	3 25	2 15
Jurques.....	3 90	2 65	1 70	5 90	4 25	2 75
Villers-Bocage.....	4 60	3 10	2 »	6 90	4 95	3 25
Caen par Aunay.....	5 50	3 70	2 40	8 25	5 95	3 85
Palaise.....	8 40	5 65	3 70	12 70	9 05	5 90
Tallevende.....	7 85	5 30	3 45	13 05	9 30	6 05
Les Maures.....	1 25	» 85	» 55	1 85	1 35	» 85
Sourdeval.....	2 »	1 35	» 90	3 »	2 20	1 40
Saint-Clément.....	2 70	1 80	1 20	4 05	3 20	2 50
Mortain.....	3 60	2 40	1 60	5 40	4 50	3 85
Avranches.....	4 15	2 80	1 80	6 20	5 20	4 50
Bayeux.....	6 60	4 45	2 90	9 90	7 15	4 65
Lisieux.....	10 40	6 95	4 55	15 70	11 35	7 35
Mont-St-Michel.....	13 65	9 15	5 95	20 70	15 10	9 80
Saint-Hilaire.....	9 05	6 10	4 »	13 15	10 40	8 25
Tinchebray.....	5 80	3 95	2 55	8 75	6 30	4 10
Saint-Lo.....	2 85	2 »	1 35	4 65	3 40	2 30
Torigat.....	5 40	3 65	2 35	8 05	5 80	3 80
	3 45	2 35	1 55	5 50	3 75	2 45

Les chemins de fer de l'Ouest : horaires et tarifs (octobre 1906)

DIRECTION DES DOMAINES
6, Place Gambetta (3^e étage) - Caen

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère des Finances et des Affaires Economiques
SERVICE DES DOMAINES

BUREAU DES DOMAINES
de CAEN

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

à CAEN, Hôtel des Finances, 6, Place Gambetta, (4^e étage)

Le 2 DÉCEMBRE 1965, à 15 heures

Il sera procédé par M. le Préfet du Calvados ou son délégué, à la requête de M. le Directeur des Domaines du Département du Calvados, à la vente aux enchères publiques, sans adjudication préparatoire, en treize lots, des immeubles suivants :

I. - Immeubles dépendant de la ligne déclassée de La Besace à La Graverie (lots 1 à 10)

PREMIER LOT Commune de La Graverie
UNE PARCELLE DE TERRAIN
MISE A PRIX : 600 F.

DEUXIEME LOT Commune de La Graverie
UNE PARCELLE DE TERRAIN
MISE A PRIX : 3.000 F.

NEUVIEME LOT Commune de Carville
UNE PARCELLE DE TERRAIN
MISE A PRIX : 900 F.

Et puis, les passagers ont peu à peu déserté les petites lignes ferroviaires...

Après la seconde guerre, et jusqu'en fin des années 50, la ligne sera surtout pour le transport des marchandises. Elle sera ensuite déclassée puis défermée.

La fin du chemin de fer des petites lignes est arrivée : vente de biens immobiliers (gare et terrains)

En 1965 le service des domaines publics du département du Calvados met en vente aux "enchères à la bougie" les biens immobiliers de la région... 5 lots sur les dix à vendre étaient sur la commune de Carville.

CINQUIEME LOT 295.500 Commune de Carville

HALTE à la station de Bény-Bocage - Carville, et terrain, en dépendant, sis en bordure du C.D. n° 81, comprenant :

a) bâtiment à voyageurs ; res-de-chaussée : 3 pièces, cabest. Etoye : 5 pièces. — Cove en sous-sol. — Electricité.

b) bâtiment outillage à usage de menuiserie et w.c.

c) cour devant la gare et en bordure du C.D. 81.

d) terrain derrière sur lequel puits.

Le tout d'une superficie de 34 a 98, à prendre aux dépens de la parcelle cadastrée section D n° 148, lieudit « La Gare », Libre de toute occupation.

MISE A PRIX : 15.000 F.

SIXIEME LOT Commune de Carville

UNE PARCELLE DE TERRAIN
MISE A PRIX : 3.400 F.

SEPTIEME LOT Commune de Carville

UNE PARCELLE DE TERRAIN
MISE A PRIX : 1.200 F.

Et la gare est alors devenue une maison d'habitation
... la Halle une entreprise.

Mais le souvenir de cette voie ferrée se trouve aussi
dans les noms de village et de lieux :

- il existe toujours un lieu-dit "la Gare" à Carville.
- il existe encore à Aunay-sur-Odon, comme à Verson ou Vire, une "rue de la gare".
- la Graverie conserve une "place de la Gare"

L'emprise de la voie ferrée a, en partie, été reprise
par une voie verte entre Louvigny et Bretteville-sur-
Odon ainsi qu'entre la Graverie et Vire.

Mais le site ferroviaire le plus connu est celui du
viaduc de la Souleuvre (1889) mais son histoire vous
sera contée une autre fois...



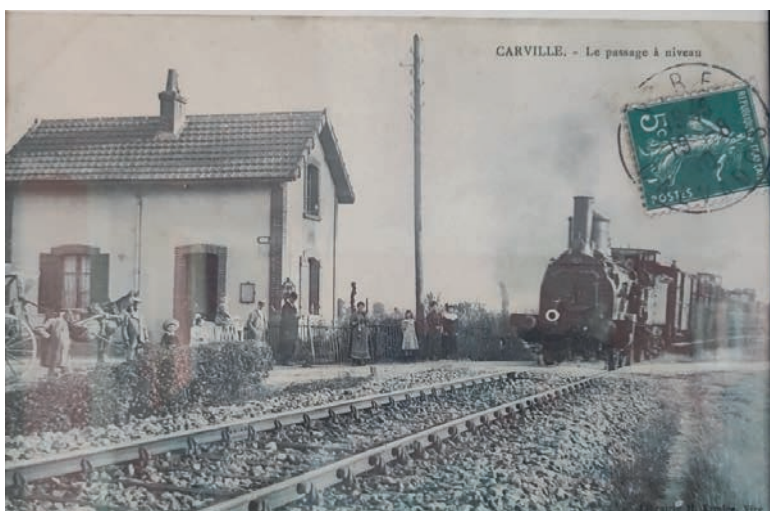
la gare devenue
une habitation



la lampisterie

Les passages à niveau...

Certain(e)s se souviennent probablement des lourdes barrières en fonte qu'il fallait manœuvrer au passage de chaque train, en tirant à la force des bras ou avec de lourdes manivelles pour les ouvrir ou les fermer, travail particulièrement pénible l'hiver, quand la neige ou le gel bloquait les mécanismes...



Pas de vacances pour les gardes-barrières, souvent des femmes, dont la présence était indispensable même la nuit, pour la sécurité de tous. La famille était logée sur place, dans des maisons toutes construites sur le même plan, plus ou moins grandes en fonction de l'importance de la ligne, avec un jardin le long de la voie ferrée.

Plus tard, pour « améliorer » les conditions de travail, et la sécurité, les barrières automatiques ont fait leur apparition, remplaçant l'humain par des machines !

QUELQUES PETITES HISTOIRES ET ANECDOTES VRAIES DE LA GARE DE CARVILLE

Témoignages recueillis

1) Dans les années 50, la gare avait beaucoup de trafic et un va et vient de personnes qui travaillaient dans la région partaient et arrivaient de Caen, Vire et ses environs par le train à Carville.

Des ouvriers logeaient dans le Café restaurant en face de la gare.

Pour plus de facilité, M. Vilain, comptable, prenait le train tous les jours de la semaine et laissait son beau vélo dans la lampisterie afin de faire le reste du chemin jusqu'à Bénvy...

Un soir d'été, les ouvriers, pour se distraire, empruntèrent ce magnifique véhicule et firent des « élucubrations et pitreries » avec...

Hélas la roue-avant finit par se plier en deux lors d'une dernière cabriolet et les ouvriers tous déconfits ne sachant que faire, répétaient « Oh ! mon dieu, on a cassé le joli vélo de Vilain »...

2) Pendant la Guerre, la Gare et la Halle de Carville ont servi d'entrepôt de matériel et munitions pour les différentes armées qui y sont passées (Allemandes, Anglaises ...).

Longtemps après, jusque dans les années 80, il était courant, en marchant sur le terrain de la Halle de trouver des vestiges qui ressortaient de la terre : balles diverses, munitions, boucles de ceintures....des deux camps !

3) Lorsque la Gare de Carville fut à vendre, le destin, un peu malin, fit qu'une « Micheline » entra dans la gare !

En effet, Micheline et Georges R. y vécurent jusqu'à leur décès en 2002... Juste après que le gros tilleul, bicentenaire ait été déraciné par une tempête... Coïncidence ?!



4) « Depuis près de deux ans, tout le monde s'y attendait ! Après la disparition des passagers, le peu de trafic ne pouvait que supprimer cette ligne de marchandises.

C'est maintenant chose faite, ainsi en a décrété un arrêté ministériel : le train ne passera plus sur la ligne Caen-Aunay.

Dans le temps, cette ligne se poursuivait jusqu'à Vire, en passant sur le pont de la Souleuvre et Carville.

Avant guerre, cette ligne connaissait un trafic intense : 115 trains par jour, aller-retour, voyageurs et marchandises.

Mais les temps changent, et depuis 10 ans, c'est l'agonie lente. Tout le monde sait que cela ne durera pas !

Mais, on n'y pense pas. Seuls les enfants vont comprendre que quelque chose est changé...

Comme eux, j'étais fier qu'un train passe dans mon village... maintenant les enfants n'auront plus à courir pour voir passer le train...

Samedi, j'ai fait un ADIEU pour toujours au train de mon enfance... »

d'après un article de D E (O.F. du 6 Avril 1972)

Souvenirs d'enfants...

5) Je me rappelle le premier « été » à la gare, où nous avons eu des chèvres, les petits chevreaux gambadaient dans le champ de l'ancienne ligne alentour...

Bien fatigué, un chevreau trouvant une belle plateforme ensoleillée au milieu du pré s'endormit bienheureux de sa trouvaille...

Hélas pour lui, lorsqu'il se réveilla, il était tout collé et ne pouvait plus se lever... il était sur l'ancienne citerne de dépôt de goudron de la gare et les restes de débordements avaient fondu au soleil, le faisant prisonnier !

« Quel Branle-bas de combat » ! Il fallut beaucoup de temps et de délicatesse pour le délivrer en coupant minutieusement ses poils avec des ciseaux...



ECOLE

Quelques changements sont à signaler depuis la rentrée de septembre.

Madame Eilsabeth LEBAS a posé son crayon début juillet pour une retraite bien méritée après 30 ans de service dans notre école. C'est avec beaucoup d'émotion que les enfants, les parents d'élèves, les collègues enseignants, les élus de Souleuvre lui ont rendu hommage à l'occasion d'un pot de départ organisé par l'APE les Culottes courtes. Alain Declomesnil, André Lebis et Sandrine Lepetit l'ont remerciée pour son investissement au cours de toutes ces années.

Madame Hedou qui assurait la direction depuis de nombreuses années est également partie pour mettre ses compétences à profit de l'inspection académique en tant que conseillère pédagogique. Mme Margueritte a repris cette fonction.



Contraints par la baisse constante des effectifs d'année en année, l'éducation nationale a fermé la 6^{ème} classe. Les 105 élèves inscrits pour l'année 2022-2023 sont donc répartis sur 5 classes en doubles niveaux.

Malgré tous ces changements, l'équipe reste mobilisée et bien motivée à développer de nombreux projets.

L'école s'est engagée dans le programme **PHARE**, il s'agit d'un dispositif de sensibilisation contre le harcèlement scolaire avec un protocole défini au niveau national. Des ateliers de sensibilisation, des débats citoyens, des actions d'information à destination des familles vont être programmés durant toute l'année.

Plusieurs actions culturelles seront également proposées :

- Autour de la musique avec une intervenante chorale chaque semaine au 1^{er} trimestre, une représentation devant les familles est prévue avant les vacances de Noël. Un spectacle de musique/danse est également programmé avec l'intervention du groupe les Olifans le 16 décembre dans la salle des fêtes de Béný Bocage.
- Le marché de Noël où les enfants vendront les bricolages préparés en classe ou pendant les temps periscolaires
- Des ateliers de sensibilisation à l'environnement en partenariat avec la Maison de la Nature et de la Pierre Sèche de Béný Bocage. Chaque classe se rendra 2 fois sur le site pour participer à des animations autour du jardin en permaculture. En parallèle, les classes de cycle 3 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature ».

Les partenariats avec les écoles de Souleuvre (Défis mathématiques, lectures) sont reconduits.

Des rencontres avec les enfants du Relais Petite Enfance et du Nid d'abeilles sont également organisées et les visites à la maison de retraite « Gaston de Renty » ont pu reprendre.

Toutes ces actions sont possibles depuis que le protocole sanitaire s'est allégé.

Des travaux ont été réalisés pour assurer la sécurité des usagers de l'école : installation d'une alarme PPMS, ouverture du portail à distance, changement des clôtures pour répondre aux normes anti-intrusion.

Les équipements informatiques ont été renouvelés : chaque enseignant est doté d'un nouvel ordinateur portable, des tablettes sont à disposition des élèves et des tableaux interactifs ont été installés dans toutes les classes de cycle 2 et 3. Un espace de travail numérique pour permettre de mieux communiquer entre les enfants, les parents et les enseignants est aujourd'hui opérationnel.

Pour la commune de Souleuvre en Bocage, l'éducation, le bien-être des enfants et des encadrants est une priorité. Tout est mis en œuvre pour continuer à assurer un service de qualité sur notre territoire.

Le projet Educatif de Souleuvre en Bocage qui avait été rédigé il y a 1 an continue à être mis en œuvre :

Dans un souci d'améliorer la qualité des repas servis à nos enfants, la municipalité n'a pas renouvelé le contrat qui la liait avec la société de restauration qui livrait les repas en liaison froide. Depuis la rentrée, c'est le collège qui assure cette prestation. Pour faciliter les inscriptions au service de restauration, les parents doivent inscrire leurs enfants sur le portail Famille 48h en amont sous risque de pénalité de retard.

Des moyens supplémentaires ont été mis en place pour maintenir un accueil de qualité sur les temps periscolaires : des activités bricolages, sportives, lectures...sont proposées aux enfants tout en étant vigilants à répondre à leurs besoins et leur bien-être.

Répartition des classes :

PS-MS : Mme Vaucquelin - 23

GS - CP : Mme Launay - 18

CP-CE1 : Mme Margueritte - 19

CE2- CM1 : Mme Macé - 22

CM1-CM2 : Mme Vandermersch - 23

Horaires :

9h00-12h00 / 13h45-16h45

Accueil dès 7h30 et jusqu'à 18h30

Les horaires ont été modifiés au 1er septembre pour permettre aux bus scolaires d'enchaîner les circuits collège et primaire et aux enfants de manger sans pression de temps le midi.

Direction : Mme Margueritte Marie (journée de décharge : le lundi)

Association des parents d'élèves de l'école Arc en Ciel

L'APE « les culottes courtes » de l'école Arc en Ciel de Bénv Bocage est constituée des membres suivants : Mme FREMIN (co-présidente), Mme DAUNAY (co-présidente), Mme VALOGNES (trésorière), Mme BREARD (secrétaire), Mme JEAN (graphiste de l'équipe), Mme LAMBERT, Mme COLAS, Mme LE HAIN, Mr PORTIER et bien d'autres...

L'APE est heureuse d'avoir pu organiser une soirée couscous cette année après cette longue période de COVID. Elle renouvelle aussi plusieurs autres actions comme une boum au printemps dans la salle des fêtes de Carville et la vente de crêpes au « Bénv Skate ».

Toutes ces actions ont pour but de financer des beaucoup de projets scolaires mis en place par les enseignants de l'école, notamment un projet musical avec une représentation de chant choral le 15 décembre.

Nous remercions l'ensemble des parents qui s'investissent dans les actions menées par l'APE pour financer beaucoup des projets scolaires.



L'Association Jumelage de la Soulevre.

Cette Association a été créée en juin 2015 par des habitants de Le Tourneur, la Ferrière Harang, Saint-Pierre Tarentaine.

Au départ, elle envisageait un jumelage avec une commune allemande. Les contacts pris avec Ramstahl, commune de Bavière, n'ont pas abouti.

En 2019, une habitante du Bény-Bocage, d'origine autrichienne, s'est jointe à l'équipe existante et a proposé un rapprochement avec une commune, proche de sa ville de naissance : Sankt-Ulrich bei Steyr située en Haute-Autriche. De plus, une de ses meilleures amies d'enfance est devenue Maire de cette commune, ce qui facilitait les contacts et entretiens pour élaborer le jumelage. Madame le Maire est Annemarie Wolfsjäger.

Sankt Ulrich bei Steyr a reçu le Label Commune Européenne de la Paix en 1982. Elle est jumelée depuis cette même date avec une commune allemande Postbauer-Heng en Bavière. Sankt Ulrich englobe la commune de Kleinramming, s'étend sur 39 km² et le nombre d'habitants était de 3 045 en 2009.

L'A. J. S. est officiellement jumelée avec Sankt-Ulrich bei Steyr depuis 2019.

Des rencontres et voyages se sont déroulés depuis.

Déplacements d'une délégation française du 26 mai au 3 juin 2019, d'une délégation autrichienne du 25 au 30 juillet 2019, puis une délégation française du 21 mai au 29 mai 2022, une délégation autrichienne du 27 octobre au 1 novembre 2022.



Les classes ayant participé au concours de dessin sur la PAIX sont celles de Mme Agnès MACE-QUETEL (CE2-CM1) et Mme Clémence VANDERMERSCH (CM1-CM2).

Les membres du jumelage sont venus le vendredi 9 décembre : journée de la laïcité pour récompenser les enfants. Les élèves sélectionnés pour leur dessin ont reçu le certificat et un manuel de dessins à colorier et une pochette de crayons de couleur. Les autres participantes et participants reçoivent le certificat pour leur participation. Tout le monde était content de ce moment et prêt à de nouvelles collaborations dans l'avenir.

Nous avons prévu de planter un arbre et nous l'avons symboliquement fait au cours de cette journée. Toutes les classes de l'école étaient réunies pour ce temps fort auquel le comité de jumelage et Mme LEPETIT ont assisté.

Nous avons mis la musique des enfantastiques "Liberté-Egalité-Fraternité" au moment de la plantation. Nicolas CANTALOUBE, agent technique de la commune nous a aidé dans ce projet de plantation.

Il est resté à l'école toute la journée pour planter une petite haie bocagère.

Il a partagé son savoir avec nos élèves pour améliorer notre jardin avec trois classes CP-CE1/GS-CP / CE2-CM1.

Il reviendra en février pour planter une cabane en saule avec les classes PS-MS et CM1-CM2.

C'était un beau moment de partage!

